

Les crédits

J'invite les députés ministériels à appuyer la motion. J'invite le ministre à étudier attentivement les inquiétudes des Canadiens au sujet des paiements de transfert aux provinces afin de s'assurer que l'argent est utilisé aux fins prévues. Dissipons tous les doutes à ce sujet.

Enfin, je voudrais féliciter mes collègues pour avoir proposé cette motion. J'espère que le gouvernement votera en faveur de l'enseignement, puisque c'est l'interprétation que nous donnerons à un vote en faveur de la motion. Je suis heureux d'avoir pu soulever ces questions importantes qui se posent un peu partout au pays et dans ma province natale.

• (1710)

[Français]

Mme Duplessis: Monsieur le Président, j'ai écouté aussi avec attention mon honorable collègue, et pour ce qui est de la situation qui se passe dans le nord de la Colombie-Britannique, il est bien évident que je ne m'y connais pas tellement. Mais comme il mentionne que nous ne faisons pas assez dans le secteur des universités, j'aimerais lui citer toute une série de chiffres, parce que, à l'instar de ma collègue tout à l'heure, l'honorable secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, elle a mentionné que dans les transferts pour ce qui est des services médicaux et ensuite pour l'éducation, il y a eu une augmentation. Lors du dernier Budget, au niveau de Sciences et Technologie, nous avons eu nous aussi une augmentation de 12 p. 100. Alors, je voudrais mentionner à mon honorable collègue que des crédits supplémentaires de 1,3 milliard de dollars pour les sciences et la technologie ont été faits. D'ailleurs, le premier ministre l'a annoncé le 13 janvier 1988.

Alors, je voudrais lui mentionner en outre que 520 millions de dollars pour la recherche et la formation universitaire ont été appliqués. Là-dedans, il y a 80 millions pour les programmes de Bourses Canada; il y a 240 millions pour les centres d'excellence, comme je l'ai mentionné tout à l'heure, à un autre collègue de l'opposition; il y a 200 millions de dollars pour les budgets de base des conseils subventionnaires pour fins de recherches universitaires. Et je voudrais mentionner à mon honorable collègue que les fonds prévus pour les conseils de subventions sont de 3,7 milliards de dollars en cinq ans, jusqu'en 1990-1991. Et s'il regarde avec attention, il s'agit d'une hausse de 1,4 milliard de dollars ou un peu plus de 60 p. 100 par rapport aux cinq années précédentes, de 1981-1982 à 1985-1986.

Alors, depuis que nous sommes au pouvoir, le gouvernement a haussé de 20 p. 100 les budgets annuels des conseils subventionnaires, et les budgets annuels des

trois conseils de subventions totalisaient 531,4 millions de dollars. Ils sont maintenant de 635,4 millions. En 1990-1991, les budgets des conseils auront pratiquement doublé, soit une hausse de 48,9 p. 100, soit 791 millions de dollars par rapport à 1984-1985. Et les contributions du secteur privé à la recherche universitaire aux termes de la politique des fonds de contrepartie représenteront 380 millions de dollars en cinq ans.

Alors, j'aurais encore des listes et des listes à citer au député, mais j'aimerais lui demander, parce que, tout à l'heure, au début de son discours, il a presque laissé supposé que le gouvernement de la Colombie-Britannique pouvait faire un mauvais usage des transferts de l'argent que le gouvernement fédéral donne aux provinces. Il a quand même semé un doute et je voudrais que le député s'exprime un petit peu plus clairement là-dessus ou encore faire marche arrière, parce que je trouve que ce sont des allégations qui sont vraiment très importantes et qui peuvent quand même choquer le gouvernement de la Colombie-Britannique.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Malone): Je rappelle au député qu'il dispose de deux minutes.

M. Gardiner: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. La préoccupation que j'ai, beaucoup la partagent en Colombie-Britannique. En effet, par suite d'une modification que les libéraux ont apportée à la Loi sur le financement des programmes établis, les provinces sont libres de dépenser comme elles l'entendent les crédits que le gouvernement fédéral leur verse au titre de la santé et de l'éducation. Or, nombreux sont ceux qui reprochent aux provinces de ne pas dépenser ces crédits aux fins prévues. C'est pour dissiper ces doutes que j'ai posé ma question au ministre d'État. Le ministre n'a pas dit si son ministère avait fait des études pour confirmer ou infirmer ces doutes. Il a dit qu'il fallait faire preuve de bonne volonté, ce à quoi j'ai répondu que ce n'était pas suffisant. En Colombie-Britannique, on parle souvent de «la route de Coquihalla» lorsqu'un gouvernement provincial affecte des crédits à un domaine pour les dépenser dans un autre. L'expression est quasiment passée en proverbe. Voilà comment on répond à une question pareille.

M. Len Taylor (The Battlefords—Meadow Lake): Monsieur le Président, c'est volontiers que je participe à l'examen de cette motion qui se lit comme il suit:

Que la Chambre demande au gouvernement de prendre des mesures pour accroître les engagements fédéraux au titre du soutien de l'enseignement postsecondaire, du développement scientifique et technologique, de la formation en cours d'emploi et du recyclage professionnel et de la lutte contre l'analphabétisme,